



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 27/10/2025

Reçu en préfecture le 29/10/2025

Publié le 29/10/2025

ID : 057-245700695-20251022-D2025_155_SI-AR

DECISION 2025-155

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu le marché n° 2440ERAV - ERA/VIC à Puttelange-lès-Thionville – rue des Eglantines, Fleurs & Tilleul, notifié le 17 septembre 2024, conclu avec l'entreprise SAS SMTPF à 57500 SAINT-AVOLD, pour un montant de 223 606,61 € H.T.,

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée du 15 février 2024 passée entre la Commune de Puttelange-lès-Thionville et la Communauté de Communes de Cattenom et Environs pour la réalisation de travaux d'Effacement de Réseaux Aériens sur voirie d'intérêt communal (VIC), rue des Eglantines, rue des Fleurs et rue des Tilleuls à Puttelange-lès-Thionville,

Vu l'avenant n° 1 de régularisation ayant pour objet d'augmenter la masse des travaux et le montant initial du marché,

Vu les crédits inscrits au budget,

Considérant que l'avenant opère une modification du marché sans nouvelle procédure de mise en concurrence, la modification étant de faible montant au sens des articles L. 2194-1-6° et R. 2194-8° du Code de la Commande Publique,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Un avenant n° 1 de régularisation au marché n° 2440ERAV - ERA/VIC à Puttelange-lès-Thionville – rue des Eglantines, Fleurs & Tilleul, notifié le 17 septembre 2024, est conclu avec l'entreprise SAS SMTPF - 57500 SAINT-AVOLD, dans le but d'augmenter le montant initial du marché. L'avenant de + 1,25%, soit d'un montant de 2 795,08 € H.T., porte le montant du marché à 226 401,69 € H.T. soit 271 682,02 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 22 octobre 2025

Le Président
Michel PAQUET